

**Assurance sociale**

Les rentiers devront-ils payer pour renflouer le 2^e pilier?

L'Office fédéral des assurances sociales évoque cette piste dans un rapport intermédiaire. Chaud politiquement
Arthur Grosjean Berne

Les rentiers vont-ils bientôt passer à la casserole? Face à la tempête qui secoue les marchés financiers, devront-ils participer d'une manière ou d'une autre à l'assainissement des caisses de pensions dont les rendements ont fortement chuté? Eh bien, ce n'est plus exclu. Dans un rapport intermédiaire sur l'avenir du 2^e pilier, l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) évoque ce scénario parmi d'autres. Une information dévoilée par nos confrères de la télévision allemandique, qui parlent de la fin d'un tabou.

Après Pascal Couchepin, qui prônait la retraite à 67 ans, le conseiller fédéral PLR Didier Burkhalter va-t-il militer pour baisser les rentes des retraités à la veille des élections fédérales? Jean-Marc Crevoisier, chef de la

communication au Département fédéral de l'intérieur, tire immédiatement le frein à main: «Didier Burkhalter n'a jamais dit ça. Pour le moment, il n'est pas question de faire payer les rentiers. Il n'y a pas de volonté politique dans ce sens. L'OFAS dresse simplement un état des lieux. Vu la situation financière des caisses de pensions, il est nécessaire de réfléchir à des solutions pour l'avenir du 2^e pilier.»

Le rapport définitif de l'OFAS sur la question sera soumis à Didier Burkhalter au début de l'an-



«Vu la situation financière des caisses de pensions,

il est nécessaire de réfléchir à des solutions pour l'avenir du 2^e pilier»

Jean-Marc Crevoisier,
chef de la communication
au Département fédéral
de l'intérieur

née prochaine. Puis il sera transmis au Conseil fédéral, qui ouvrira une procédure de consultation. Ce qui permettra de désamorcer un sujet très chaud politiquement. Il y a déjà des demandes pour faire baisser le taux de conversion, ce qui équivaut à une baisse des prestations. Les rentiers, une fois les élections passées, peuvent-ils se sentir menacés? Tout dépend de l'évolution des marchés boursiers et de la caisse où l'on se trouve. A Genève, par exemple, la caisse des fonctionnaires, qui souffre d'une grave sous-couverture, fait l'objet d'un plan de sauvetage où tout le monde crache au bassinet: les actifs, les rentiers... et les contribuables.



Le politique: Stéphane Rossini, conseiller national (PS/VS)

«Il ne faut pas tirer la sonnette d'alarme»

Faire payer les rentiers, c'est une bonne option?

Non. Cela doit être l'ultime recours. Une décision qui ne doit pas se prendre à court terme sachant qu'un plan de prévoyance s'étale sur quarante ans. Il est vrai que nous avons eu maintenant trois crises en dix ans. Les clignotants sont à l'orange mais il ne faut pas tirer la sonnette d'alarme.

N'est-il pas injuste de faire

payer uniquement les actifs et d'épargner les retraités?

Ce n'est pas une question de justice. C'est la logique du système. Chacun va encaisser le capital pour lequel il a cotisé. Mais quand une caisse présente un taux de sous-couverture alarmant, les rentiers sont aussi soumis à un contrat de solidarité avec les actifs.

Les revenus des marchés boursiers étant désormais très

aléatoires, comment financer le 2e pilier à long terme?

Les rendements ont baissé mais il y a encore des rendements. En fait, le 2e pilier n'est pas uniforme, mais constitué de centaines de caisses aux fortunes diverses. A long terme, on peut imaginer de renforcer l'AVS et son système de répartition au détriment du 2e pilier. L'important, c'est de maintenir le niveau de vie d'une personne lorsqu'elle prend sa retraite.

L'expert: Konrad Niklewicz, directeur chez Swisscanto

«Il est injuste a priori d'épargner les rentiers»

Faire payer les rentiers, c'est une bonne option?

C'est clair que c'est désagréable. Mais il y a des situations où il faut l'envisager. Si vous avez une caisse avec 3000 rentiers et 100 actifs, vous ne pouvez pas faire porter tout le poids du redressement sur les actifs.

N'est-il pas injuste de faire payer les retraités, qui ont cotisé toute leur vie et ont droit à leur rente complète?

Non. C'est un contrat basé sur certaines hypothèses touchant le rendement des capitaux et la durée de vie. Il n'est pas juste d'exclure a priori que les rentiers doivent participer à l'assainissement. C'est faire porter le fardeau aux actifs ou aux contribuables pour les caisses publiques. Quand les excédents sont importants, les rentiers en profitent, et quand ça va mal, ils participent à l'effort. Avec un mécanisme pour protéger les petites rentes.

Les revenus des marchés boursiers étant désormais très aléatoires, comment financer le 2e pilier à long terme?

S'il y avait une recette miracle, cela se saurait! Notre système a des avantages avérés surtout si on le compare aux pays voisins. Certes, nous passons des années difficiles mais il n'y a pas de nécessité de tout bouleverser. Sur le long terme, le marché boursier, après des turbulences, est toujours reparti.